



Syndicat du Bassin
versant de la Vouge

L'inf'eau du bassin de la Vouge

Septembre 2022 – N°51

Courriel : bassinvouge@orange.com

www.bassinvouge.com

www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge



Commission Locale de
l'Eau
de la Vouge

Rien de neuf (sous le soleil ardent) !

Comme malheureusement évoqué dans nos dernières parutions, les effets du changement climatique se font de plus en plus ressentir et impactent sévèrement les ressources en eau. En juillet, il n'est tombé que 6.2 mm de pluie à la station de Dijon-Longvic et 20.1 mm en août. Les températures ont également battu des records jour après jour, entraînant assec de rivières, baisse des nappes et assèchement des sols jamais observés.

1 ^{er} Juin - 30 septembre (122 jours)		Année (point au 31 août 2022)								
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Température	jours à +3°C / moyenne	34	55	42	47	67	61	59	42	56
Maximale	jours à +5°C / moyenne	19	35	29	26	40	43	36	21	36
Température	jours à +3°C / moyenne	17	30	26	24	41	29	37	22	30
Minimale	jours à +5°C / moyenne	3	6	7	10	12	11	17	9	8
Température	jours à <20°C	16	20	12	18	5	9	14	13	1
	jours à <24°C	59	49	47	45	29	33	36	58	10
Maximale	jours à >24°C	61	71	75	76	93	89	86	63	82
	jours à >30°C	12	32	25	23	34	35	30	11	37
Température	jours à <10°C	17	20	13	18	18	15	14	9	3
	jours à <13°C	49	51	39	47	42	47	43	43	16
Minimale	jours à >13°C	71	71	80	74	80	75	79	79	76
	jours à >20°C	0	2	0	3	8	4	6	0	3

Données Météo France

Sur le territoire du bassin de la Vouge, tous les petits ruisseaux de tête de bassin sont en assec (Bornue, Boïse, Chairon, Manssouze, Viranne, ...) et de nouveau la source de la Bièvre pour la troisième fois en quatre ans.

Chacune et chacun, à son échelle, peut mettre en œuvre des solutions d'atténuation des effets du changement climatique sur les ressources en eau. Le particulier, la collectivité, l'entreprise, l'agriculteur, ... peuvent tous engager des solutions qui favoriseront la retenue de l'eau de pluie, l'humidité dans le sol, l'infiltration dans le sous-sol donc la recharge des aquifères et le maintien d'un débit suffisant dans les rivières.

Les solutions sont nombreuses et souvent très faciles à réaliser comme :

- Choisir des dalles enherbées ou des pavés drainants végétalisés, au lieu d'un chemin bitumé qui envoie l'eau directement dans les égouts ;
- Installer une réserve d'eau captant les eaux de toitures et des surfaces imperméabilisées pour les utiliser dès que besoin, au lieu d'utiliser de l'eau potable ;
- Créer des jardins de pluie, des noues, des espaces verts qui feront office de récupération d'eau et d'infiltration dans le sous-sol ;
- Désimperméabiliser les cours d'école, les parkings afin de limiter les afflux d'eau dans les réseaux et les rivières ;
- Revégétaliser et réimplanter des arbres le long des champs, au bout des vignes, dans le centre des villages.

Pour les collectivités, des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) peuvent aussi être mises en œuvre. On pense ainsi à la création, la réhabilitation ou la préservation de zones humides, la recharge maîtrisée des aquifères, la déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'égout ou bien encore de « redonner vie » aux rivières en recréant leur sinuosité d'antan et en réimplantant une ripisylve fonctionnelle.

L'adaptation au changement climatique passe donc à la fois par l'arrêt de l'imperméabilisation des sols et par le « réaménagement » de zones naturelles, servant aussi d'îlots de fraîcheur en cas d'augmentation des températures et de protection de la biodiversité.



Désimperméabilisation de l'avenue de la Gare à Gevrey-Chambertin

N'ayons pas peur de l'affirmer, toutes ces solutions sont le plus souvent économiquement moins coûteuses et plus durables que de créer [par exemple] des réseaux et des stations d'épurations surdimensionnées ou des retenues d'eau.

Il faut que la réglementation évolue rapidement et que les décisions en matière de protection des ressources en eau soient prioritaires sur toutes les autres ; surtout vis-à-vis des choix en matière d'aménagement du territoire.

Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), que nous appelons de nos vœux sur le bassin de la Vouge, devra étudier toutes les solutions, sans en exclure aucune. Il faut cesser de croire à la solution unique et miraculeuse, il n'y en a pas et, si elle existait, elle aurait été mise en œuvre depuis fort longtemps.

**Deux sortes de gens sont incapables de toute affaire ;
l'un agit avant de réfléchir, c'est l'étourdi ;
l'autre réfléchit quand il faudrait agir, c'est le
pusillanime.**

Stanislas Leszczynski
Roi de Pologne et duc de Lorraine

Des travaux et des hommes

Au cours de cette fin d'été et du début de l'automne, le SBV va engager de nombreux travaux envisagés pour certains depuis plusieurs années.

Il est ainsi programmé de réaliser des épis fagots sur la Varaude à Noiron-sous-Gevrey, sur la Bièvre à Brazey-en-Plaine et la mise en défens du Ruisseau du Milieu à Saint Philibert.

Mais bien sûr, les travaux les plus emblématiques maintes fois retardés, repoussés qui seront engagés à la rentrée 2022 sont ceux visant **l'amélioration de l'hydromorphologie de la Cent Fonts non canalisée au regard du changement climatique** (une fois encore) **et du maintien des prélèvements en nappe de Dijon Sud.**

Comme nous vous l'indiquions dans nos précédents numéros, en engageant ces travaux, il est attendu d'améliorer très nettement la diversité des écoulements et des habitats pour que les poissons puissent passer un été « au frais » et que les usages anthropiques, associés à la nappe de Dijon-Sud et à la Cent Fonts, perdurent et ne soient pas remis en cause.

Prévue pour une durée de 1.5 mois, la démarche prévoit les étapes suivantes :

- Préparation du chantier consistant à faire du débroussaillage, de l'élagage de l'abattage et de dessouchage, si besoin ;
- Pêche de sauvegarde ;
- Remodelage du lit mineur par création de banquettes alternées (minérales et végétales) dans un objectif de resserrement du lit d'étiage et de diversification des écoulements ;
- Retalutage de la berge droite en pente douce ;
- Création d'abris piscicoles en génie végétal ;
- Enherbement des berges et des banquettes ;
- Végétalisation des berges (durant l'hiver 2022-2023).



Panneau annonçant les travaux

Il est à noter qu'en concordance avec le nouvel arrêté cadre de gestion de la ressource en eau de la Côte d'Or, le SBV a demandé une dérogation pour pouvoir engager les travaux, au moment où le bassin RM6 (Vouge, Bièvre et Cent Fonts) est en crise.

Les ouvrages et les rivières

Le niveau de la nappe d'accompagnement et celui de la ligne d'eau d'un cours d'eau sont étroitement liés. Un ouvrage en travers artificialise le niveau piézométrique, tant en amont (surélévation de la nappe proportionnelle à la hauteur de l'ouvrage) qu'en aval (enfouissement de la nappe). En conséquence, sa suppression est à l'origine d'un réajustement vertical similaire à celui de la ligne d'eau. Le niveau piézométrique s'abaisse en amont alors qu'inversement, il tend à remonter en aval.

Dans le cas de la plupart des vannes et moulins du bassin de la Vouge, la « remontée » de la nappe en amont est très faible (quelques dizaines de centimètres) et l'« humidification » des terres agricoles riveraines se fait sur une étendue limitée (quelques dizaines de m²).

Par contre, les inconvénients sont nombreux comme en période de crue, où ils peuvent localement être cause de débordements plus fréquents et en basses eaux, ils accentuent l'évaporation (phénomène de plan d'eau) donc l'étiage. Bien sûr, l'impact sur les flux biologiques (disparition des espèces rhéophiles présentes dans les eaux courantes), développement de végétaux aquatiques en excès (lentilles, nénuphars, algues, ...) et solides (accumulation de sédiments) n'est plus à démontrer.

C'est dans ce contexte, qu'après échange avec des représentants agricoles et élus, des ouvrages ont été manipulés depuis plusieurs années et particulièrement cet été, afin de permettre aux poissons de rejoindre des zones refuges pour attendre des « jours meilleurs ».



Ouverture permanente des vannes de Villebichot

En accord et en concertation avec les services de l'Etat, les élus et les agriculteurs, la CLE souhaite engager, dans les prochains mois, une réflexion sur une gestion différenciée des ouvrages fragmentant les rivières du bassin versant.

À NOTER

M. BASTIN Clément est arrivé le 8 août 2022 en tant que technicien de rivières. Ses coordonnées sont les mêmes que son prédécesseur. N'hésitez pas à le contacter.

Les travaux de restauration morphologique de la Bièvre à Brazey-en-Plaine ont été repoussés en 2023, suite la découverte d'une espèce d'odonate protégée « l'Agrion de Mercure ».

Nos partenaires



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**